



Grand Challenges Canada®  
Grands Défis Canada

## FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

### POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT - DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE PROGRAMME DE SANTÉ MENTALE DANS LE MONDE

Ce document répond aux questions fréquemment posées concernant la demande de propositions pour le programme de santé mentale dans le monde lancé par Grands Défis Canada en mai 2020. Ce document a été mis à jour pour la dernière fois le 26 mai 2020.

### Domaines thématiques

#### 1. Quels types d'innovations sont visés par la demande de propositions pour le programme de santé mentale dans le monde (financement de démarrage)?

Grands Défis Canada est à la recherche d'idées audacieuses pour répondre aux besoins en matière de santé mentale des jeunes de 10 à 24 ans les plus vulnérables. Nous recherchons des approches novatrices, qui tiennent compte des différences culturelles et qui sont axées sur la communauté, afin **d'améliorer la connaissance de la santé mentale et/ou de fournir des services adaptés aux jeunes** qui prennent en compte les facteurs sociaux et environnementaux complexes contribuant à la santé mentale et au bien-être des jeunes.

Les innovations doivent être audacieuses, novatrices, transformatrices, accessibles aux jeunes les plus vulnérables, et avoir le potentiel d'être déployées à l'échelle de manière durable. Les innovations doivent viser à réaliser un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Soutenir les milieux communautaires qui favorisent le bien-être mental tout au long de l'adolescence
- Approcher de manière créative la connaissance de la santé mentale et l'éducation psychosociale, en travaillant à intégrer la compréhension de la santé mentale dans la collectivité en général
- Fournir des soins et des services de réadaptation communautaires, efficaces, abordables et conviviaux pour les jeunes
- Favoriser la résilience et faire progresser la prévention des troubles mentaux et la promotion de la santé mentale
- Intégrer les services de santé mentale et/ou les interventions axées sur le bien-être dans les systèmes éducatifs existants
- Répondre aux besoins de santé mentale des jeunes exposés à la violence par une approche fondée sur les traumatismes
- Exploiter de manière ingénieuse une technologie fiable et largement utilisée par les jeunes

*Toutes les approches devraient impliquer dès le départ les jeunes ayant des expériences vécues. Grands Défis Canada ne financera pas de projets qui ne font pas la preuve de la participation significative des jeunes à la conception, la mise à l'essai et l'évaluation de ces projets.*

**2. Qui sont les bénéficiaires cibles?**

Les innovations doivent en définitive bénéficier aux jeunes de 10 à 24 ans dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

**3. Pourquoi cet appel est-il centré sur la santé mentale des jeunes?**

75 % de tous les troubles de santé mentale commencent avant l'âge de 24<sup>1</sup> ans et la recherche montre systématiquement qu'une mauvaise santé mentale durant la jeunesse a un impact négatif sur la santé, l'éducation, les moyens de subsistance, ainsi que la formation de relations et de collectivités positives. Bien que 40 % de la population mondiale ait moins de 24 ans, seulement 12,5 % de l'aide au développement consacrée à la santé mentale est destinée aux jeunes, ce qui ne représente que 0,1 % de l'aide au développement totale pour la santé. La prévention et le traitement des troubles durant la jeunesse pourraient prévenir une grande partie du fardeau des maladies liées à la mauvaise santé mentale chez les adultes. À ce titre, le présent appel vise à soutenir les innovateurs qui cherchent à alléger ce fardeau de la maladie par des solutions créatives qui tiennent compte des réalités particulières des pays à revenu faible et intermédiaire.

**4. S'agit-il d'un financement remboursable ou non remboursable?**

Le financement fourni dans le cadre de cet appel est une subvention.

**5. Je voudrais savoir si vous envisageriez des propositions qui répondent aux critères que vous avez mentionnés, mais qui abordent également l'angle du fardeau de la santé mentale découlant de la santé menstruelle et des troubles menstruels?**

Nos domaines d'intérêt se trouvent à la section 2.1 de la demande de propositions. Si votre idée porte sur ces domaines, vous pouvez présenter une demande.

**6. Si mon innovation ne vise pas les bénéficiaires mentionnés dans la demande de propositions, puis-je quand même recevoir du financement?**

Non. Cet appel porte exclusivement sur les innovations qui visent à améliorer la connaissance de la santé mentale et/ou à fournir des services adaptés aux jeunes tout en tenant compte des facteurs sociaux et environnementaux complexes qui contribuent à

<sup>1</sup> Kessler, Ronald C. et al. Lifetime Prevalence and Age-of-Onset Distributions of DSM-IV Disorders in the National Comorbidity Survey Replication, *Arch Gen Psychiatry*. 2005; 62:593-602

la santé mentale et au bien-être des jeunes. Les jeunes ne doivent pas nécessairement être les seuls bénéficiaires du programme, car nous encourageons les approches qui incluent la communauté au sens large; toutefois, le soutien à la santé mentale des jeunes doit être l'objectif principal.

**7. Y aura-t-il un autre appel de propositions portant sur des objectifs autres que ceux mentionnés dans la présente demande de propositions?**

À l'heure actuelle, le calendrier et la portée de la prochaine demande de propositions n'ont pas encore été déterminés. Nous vous encourageons à consulter régulièrement notre site web ou à vous abonner à notre bulletin d'information pour connaître les nouvelles occasions de financement.

**8. Avez-vous des propositions pour des projets de déploiement à l'échelle de plus grande envergure, qui sont peut-être de plus longue durée et offrent plus de financement?**

Nous finançons dans le cadre de notre programme des projets de déploiement à l'échelle plus importants, mais sur invitation seulement.

**9. Le chef de projet ou les collaborateurs doivent-ils présenter un curriculum vitae?**

Non, ce n'est pas nécessaire. Il y a une section de la demande où vous pouvez indiquer les qualifications de votre équipe et les raisons pour lesquelles vous êtes le plus compétent pour réaliser l'innovation proposée.

**10. Avons-nous besoin de fournir des lettres de recommandation des partenaires pour cette demande?**

Non.

## **Critères d'admissibilité**

**11. Comment puis-je savoir quels pays sont admissibles?**

Veuillez consulter l'annexe A de la demande de propositions pour obtenir la liste des pays à revenu faible et intermédiaire, ou vous référer à ce [lien](#). Les candidats du Royaume-Uni ou du Canada qui mettent en œuvre des projets dans les pays énumérés à l'annexe A peuvent également présenter une demande.

**12. Pourriez-vous confirmer que seules les organisations locales des pays énumérés à l'annexe A sont admissibles à présenter une demande? Une ONG internationale (qui n'est pas établie au Royaume-Uni ou au Canada) mettant en œuvre des projets dans ces pays serait-elle admissible?**

Les candidats de la liste des pays énumérés à l'annexe A et/ou les candidats du Royaume-Uni ou du Canada qui mettent en œuvre des projets dans les pays énumérés sont admissibles à présenter une demande. Si votre ONG internationale a des bureaux locaux ou des succursales qui sont légalement constitués dans les pays admissibles, vous pouvez présenter une demande.

**13. Dois-je demander un cofinancement?**

Non. Le cofinancement n'est pas une exigence au stade de la démonstration de principe.

**14. Dois-je être citoyen ou résident permanent du pays par l'intermédiaire duquel je présente ma demande?**

Non. Vous n'êtes pas obligé d'être citoyen ou résident permanent du pays par l'intermédiaire duquel vous présentez votre demande. Cependant, vous devez être affilié à un établissement admissible.

**15. La demande de propositions stipule que « La priorité sera accordée aux organisations dirigées par des jeunes. Il est prévu de mettre davantage l'accent sur les innovations dirigées par des jeunes lors de la deuxième ronde ». Je n'appartiens pas à la catégorie d'âge ciblée (jeunes). Puis-je soumettre une proposition en tant que chef de projet?**

Oui, vous pouvez soumettre une proposition en tant que chef de projet. La priorité sera accordée aux organisations dirigées par des jeunes, mais les personnes ne faisant pas partie de cette catégorie d'âge pourront toujours présenter une demande en tant que chef de projet.

**16. Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par « faire la preuve de la participation significative des jeunes à la conception, la mise à l'essai et l'évaluation des projets ».**

Nous nous attendons à ce que les innovateurs travaillent activement avec les jeunes dans leurs communautés cibles et utilisent leur contribution pour façonner la mise au point de l'intervention proposée. Les propositions doivent démontrer un certain type de participation significative tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'intervention.

**17. Notre établissement principal est une organisation autochtone à but non lucratif nouvellement fondée (en 2020), composée de jeunes dirigeants orientés vers les résultats et de membres plus âgés ayant également différentes capacités de leadership, dont moi-même (38 ans) qui occupe le poste de directeur général. Notre organisation à but non lucratif est-elle considérée comme une organisation dirigée par des jeunes?**

Si votre organisation compte une majorité de jeunes à des postes de direction, elle sera considérée comme une organisation dirigée par des jeunes aux fins de l'octroi de cette subvention.

**18. Comment définissez-vous un établissement admissible?**

Les candidats admissibles englobent les entreprises sociales et autres entités légalement reconnues (p. ex., les organisations à but non lucratif, les établissements universitaires et les entreprises à but lucratif) qui sont constitués et légalement incorporés et :

- qui sont constitués et légalement incorporés dans un pays admissible, tel que défini par le domaine d'intérêt de la demande de propositions pour lequel un établissement présente une demande
- peuvent mener à bien les activités dans leur domaine technique respectif
- sont capables de recevoir et d'administrer des subventions
- ne sont pas des entreprises individuelles
- ne sont pas des bureaux gouvernementaux ou des bureaux des pays des Nations unies

**19. Un établissement peut-il présenter plus d'une (1) proposition?**

Un établissement peut présenter plusieurs demandes. Pour que plusieurs demandes provenant d'un même établissement soient prises en compte, chaque demande doit proposer un chef de projet différent et chaque chef de projet doit ouvrir son propre compte distinct sur le portail Fluxx.

**20. Dans vos critères d'admissibilité, vous avez précisé que les établissements universitaires sont admissibles, mais que les organisations gouvernementales sont exclues. Mon établissement est une université publique (établissement universitaire). Veuillez préciser si je/mon établissement est admissible à présenter une demande?**

Oui, les universités publiques peuvent présenter une demande.

**21. La collaboration avec un pays européen sera-t-elle soutenue?**

Les collaborations sont soutenues à condition qu'elles améliorent les activités et les résultats du projet. Toutefois, veuillez noter que, pour être admissible, le chef de projet doit être affilié à un établissement situé au Canada, au Royaume-Uni ou dans l'un des pays énumérés à l'annexe A de la demande de propositions.

**22. Quel est le meilleur établissement à utiliser pour faire une demande dans le cadre de cette subvention?**

Nous recommandons de faire une demande de la part de l'organisation qui est la mieux placée pour gérer les subventions. Veuillez noter que le chef de projet doit également être affilié à l'établissement.

**23. Un candidat peut-il soumettre plus d'une (1) proposition?**

Un chef de projet ne peut figurer que sur une (1) seule demande en réponse à la présente demande de propositions.

**24. Ai-je besoin de qualifications universitaires particulières pour soumettre une demande?**

Non. Ce concours est ouvert à tous, indépendamment de l'âge ou des qualifications universitaires. Le chef de projet et son équipe doivent avoir les compétences et l'expertise nécessaires en matière de santé mentale pour mener à bien les activités proposées dans le cadre de l'innovation.

**25. Qu'entend-on par sous-traitance?**

La sous-traitance désigne l'embauche de fournisseurs de services techniques de remplacement. À titre d'exemple, un entrepreneur en bâtiment peut engager un sous-traitant pour réaliser la partie câblage électrique du travail de construction de l'entrepreneur. La responsabilité finale de l'achèvement et de la qualité de ces services incombe à l'entrepreneur initial.

**26. Ai-je besoin d'un collaborateur?**

Non, mais les collaborations sont encouragées si elles contribuent à assurer le succès.

**27. Un groupe de personnes peut-il soumettre une proposition comportant un ou plusieurs codemandeurs?**

Bien que la collaboration soit encouragée, les propositions ne peuvent avoir qu'un seul chef de projet (c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir de chercheurs principaux). Il y a un espace prévu à la section « Renseignements sur le demandeur » du formulaire de demande pour énumérer tout autre membre de l'équipe ou collaborateur. Les candidats

retenus peuvent, s'ils le souhaitent, désigner un cochercheur principal pendant la phase de négociation.

**28. Les établissements des pays à revenu élevé (PRE) qui présentent une demande pour mettre en œuvre des projets dans les pays à faible revenu (PFR) ont-ils un avantage comparatif par rapport aux demandes des PFR qui n'ont pas de collaboration avec les PRE?**

Non, les établissements des pays à revenu élevé n'auront pas d'avantage comparatif par rapport aux propositions des pays à faible revenu qui n'ont pas établi de collaboration avec les pays à revenu élevé. Les soumissions seront évaluées sur la base des critères décrits aux pages 15 à 17 de la demande de propositions.

**29. Serons-nous éventuellement pénalisés par le fait que nous bénéficions déjà d'une subvention de GDC?**

Un chef de projet ne peut pas avoir plus d'une subvention. Vous pouvez faire une demande à condition de choisir un chef de projet qui ne bénéficie pas actuellement d'une subvention de la part de GDC.

**30. Nos programmes sont axés sur la prévention plutôt que sur le traitement et l'offre de services. Pouvons-nous faire une demande de financement avec une proposition de programme axé sur la prévention en matière de santé mentale des jeunes?**

Oui. Veuillez noter que les domaines d'intérêt de cet appel sont les suivants : approches innovantes pour améliorer la connaissance de la santé mentale et/ou fournir des services adaptés aux jeunes. Ainsi, pour être admissible, votre demande doit porter sur l'un de ces domaines ou sur les deux.

**31. La demande de propositions mentionne un « taux indirect maximum autorisé », mais ne précise pas de quoi il s'agit. Pourriez-vous confirmer si les coûts indirects sont admissibles dans le cadre de cette demande de propositions et, si oui, quel est le taux maximum?**

Les coûts indirects ne sont pas admissibles dans le cadre de cette demande de proposition.

**32. Les organisations multilatérales telles que les Nations Unies peuvent-elles soumettre une demande dans le cadre de cette demande de propositions?**

Non, mais nous recommandons vivement à ces organisations de présenter leur demande par l'intermédiaire d'une organisation partenaire locale. Nous encourageons toutefois vivement les candidats à présenter leur demande par l'intermédiaire d'organisations locales.

**33. J'aimerais obtenir un récapitulatif des dates importantes que je devrais connaître en rapport avec cette subvention.**

Toutes les dates importantes sont indiquées dans la demande de proposition. Vous pouvez accéder à ce document [ici](#).

**34. Il est indiqué que *seul le Résumé du projet sera examiné pour la première étape du processus d'évaluation*. Les sections B à L seront-elles prises en compte? Dans la négative, devraient-elles être remplies à cette étape?**

Le résumé du projet sera examiné en premier lieu, et en cas de succès lors de cette première ronde, la proposition entière fera l'objet d'un examen. Nous demandons toutefois aux candidats de remplir toutes les sections avant la date limite, car ils n'auront pas la possibilité de le faire une fois que le processus de demande sera terminé.

**35. Je vois que la subvention est axée sur les jeunes. Est-ce que vous recommanderiez que nous nous concentrons spécifiquement sur nos programmes pour les jeunes ou recommanderiez-vous d'inclure notre programme de santé mentale pour les femmes?**

Notre appel pour les subventions de démarrage est axé sur les jeunes, mais votre proposition peut avoir un angle sexospécifique. Si votre proposition vise à inclure des femmes en dehors de nos âges cibles (10-24 ans), elle ne sera pas admissible. Veuillez noter que votre proposition peut toujours viser à travailler avec des personnes en dehors de la tranche d'âge des jeunes (comme les familles), mais que cela ne doit pas être l'objectif principal.

**36. Puis-je soumettre une demande en tant que chef d'un projet dans un des pays à revenu faible ou intermédiaire? Je suis membre du personnel d'une grande organisation aux États-Unis. Un membre du personnel d'un des bureaux des pays (de la liste des pays admissibles à l'APD) peut-il être, quant à lui, chef de projet?**

Le chef de projet doit être affilié à un établissement situé dans l'un des pays admissibles pour lequel vous pouvez présenter une demande. Par conséquent, si vous n'êtes pas admissible, le personnel d'un des bureaux des pays admissibles peut l'être.

**37. Je comprends que je peux collaborer à un projet; puis-je être rémunéré pour le temps que j'y consacre?**

Oui, cela peut être indiqué à la rubrique coûts des consultants.

**38. En tant que collaborateur, une organisation partenaire peut-elle recevoir un financement pour mener des activités telles que la formation, l'organisation de réunions et les voyages?**

Oui, si elle figure sur la liste des sous-traitants du projet.

**39. Les projets liés à la COVID et à ses suites sont-ils autorisés dans le cadre du présent appel?**

Oui, à condition qu'ils soient également conformes à nos domaines d'intérêt.

**40. Que se passe-t-il si en raison de la COVID 19, les déplacements sont toujours limités au début du projet ou si une nouvelle épidémie se déclare? Si nous prévoyons un budget pour les réunions en personne, les fonds seront-ils réaffectés? Le projet tout entier peut-il également être modifié pour tenir compte de la situation en avril 2021, le cas échéant?**

Nous demandons aux candidats éventuels de fournir une ventilation budgétaire basée sur la meilleure estimation de leur situation. Si un projet est retenu, mais qu'il nécessite une modification du budget proposé, cela peut être négocié lors du processus de signature.

**41. Existe-t-il des possibilités de subventions destinées spécifiquement à la santé mentale des femmes?**

Actuellement, nous n'avons pas de possibilités de subvention de démarrage pour les projets axés sur la santé mentale des femmes qui n'entrent pas dans la catégorie des jeunes.

**42. Nous avons également des partenariats avec d'autres organisations locales à but non lucratif. Souhaitez-vous que toutes les organisations à but non lucratif soient incluses dans la demande de subvention?**

Veillez indiquer le nom de l'organisation qui administrera la subvention si celle-ci est accordée. Si vous avez l'intention d'établir un partenariat avec d'autres organisations locales, vous pouvez l'indiquer dans votre proposition.

**43. Je me demande si l'appel en faveur de la santé mentale dans le monde lancé par GDC en début de semaine est également disponible en français?**

Une traduction française de la demande de propositions est accessible [ici](#).

**44. Quelqu'un pourrait-il m'appeler pour répondre à des questions qui ne sont pas traitées sur votre site web?**

Étant donné le volume de demandes que nous recevons, nous ne pouvons pas avoir de conversations individuelles avec les éventuels candidats. Par conséquent, afin de maintenir un processus équitable, nous demandons aux personnes de soumettre leurs questions par courriel à l'adresse [globalmentalhealth@grandchallenges.ca](mailto:globalmentalhealth@grandchallenges.ca).

**45. Je n'ai pas pu télécharger le modèle de budget pour soumettre une proposition dans le cadre de l'appel de propositions pour la santé mentale dans le monde. Que dois-je faire?**

Le modèle de budget est disponible en ligne via le formulaire de demande Fluxx.

## Suivi et évaluation

**46. Mon groupe ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour mesurer de manière adéquate l'impact de l'innovation que nous proposons. Est-il possible de demander un soutien supplémentaire en la matière?**

Les organisations dirigées par des jeunes qui ont besoin de soutien pour mesurer les résultats seront jumelées à un partenaire d'évaluation approprié au moment de l'obtention d'une subvention de Grands Défis Canada. Elles pourront se soustraire à la section traitant du plan d'évaluation et solliciter un soutien à cet égard dans leur demande. Les propositions qui requièrent ce soutien doivent prévoir un montant de 15 000 \$CAN dans leur budget final pour l'évaluation par un tiers. Les fonds prévus pour l'évaluation qui ne sont pas utilisés peuvent être affectés aux coûts de programmation.

**47. Que pouvons-nous attendre de la plate-forme d'apprentissage? Quel est son rôle exact dans le cadre du soutien apporté à toute organisation?**

Conformément à l'engagement pris dans le cadre du programme de fournir un soutien continu aux innovateurs, la plateforme d'apprentissage vise à fournir un soutien technique aux projets retenus. La plateforme d'apprentissage de santé mentale dans le monde constituera une ressource adaptée pour maximiser l'impact des projets de santé mentale dans le monde et pour renforcer l'impact collectif du programme de santé mentale dans le monde. Notre objectif est de disposer d'un soutien adapté aux besoins individuels de chaque équipe.

Plus précisément, la plateforme sera responsable des activités suivantes :

- i. Soutenir des projets dans le cadre du programme la Santé mentale dans le monde en vue d'obtenir un impact durable, notamment en offrant du mentorat et un soutien individuel.

- ii. Recueillir les leçons et les meilleures pratiques issues de la vaste communauté mondiale de la santé mentale pour améliorer le succès des innovations du programme la Santé mentale dans le monde et pour informer la communauté d'apprentissage au sens large.
- iii. Aider à suivre et à diffuser l'impact individuel et collectif des innovations de la Santé mentale dans le monde au sein de la collectivité et auprès des parties prenantes externes concernées.
- iv. Soutenir les organisations dirigées par des jeunes dans l'élaboration des processus et des cadres nécessaires à la mise en œuvre réussie des projets.

**48. Conformément à la page 16, à la section « *Plan d'exécution du projet* », il est mentionné que si nous indiquons que nous avons besoin d'une évaluation par un tiers, nous serons exemptés des sections relatives aux indicateurs et à l'évaluation du projet. Cela signifie-t-il que nous n'aurons pas à rédiger les réponses aux questions à développement dans ces sections? Devrons-nous plutôt tenter de répondre aux questions, mais nos réponses seront évaluées différemment?**

Les candidats doivent toujours fournir un aperçu de leur plan d'exécution et des activités et objectifs du projet proposé en fonction des indicateurs indiqués dans l'annexe, mais si vous souhaitez demander une évaluation par un tiers, veuillez la compléter au mieux de vos capacités. Nous n'attendons pas que vous incluez des renseignements sur les indicateurs ou des précisions sur le calendrier et la méthode de l'évaluation. Lors de l'examen des demandes, nous tiendrons compte de l'ajout d'un évaluateur tiers qui sera en mesure de fournir un soutien sur ces éléments si la demande est acceptée.

## **Financement et durée**

**49. Quel est le montant du financement de la subvention de démarrage pour la démonstration du principe?**

Les candidats peuvent demander un financement allant jusqu'à 250 000 dollars canadiens.

**50. Quelle est la durée de la subvention de démarrage pour la démonstration du principe?**

Les propositions retenues se verront accorder une subvention de démarrage allant jusqu'à 250 000 \$ CAN pour une période de 18 à 24 mois dans le but de développer et de valider l'innovation proposée.

**51. Quels coûts sont autorisés dans le budget de la proposition?**

Les coûts admissibles sont indiqués à la section 4.6 de la demande de propositions complète. Des renseignements sur les coûts admissibles et non admissibles sont également fournis sur le lien suivant : <http://www.grandchallenges.ca/wp-content/uploads/2018/11/EligibleCostDirective-2018Nov05-EN.pdf>.

**52. Nous ne savons pas comment devrait être établi le budget du projet.**

Veillez indiquer les coûts du projet pour l'année 1 et l'année 2, car les projets devraient durer 18 ou 24 mois.

**53. Compte tenu de la fluctuation des taux de change, quel taux de change devrions-nous utiliser pour remplir le *Tableau récapitulatif du budget*?**

Veillez utiliser le taux de change en vigueur sur ce site : <https://www1.oanda.com/currency/convert/>

## Fluxx

**54. Que faut-il faire pour demander cette subvention?**

Les demandes doivent être remplies sur le [portail Fluxx](#). Pour obtenir plus de détails sur le processus de demande sur le portail FLUXX, veuillez consulter le [Guide de référence rapide FLUXX](#).

**55. Puis-je soumettre ma proposition dès qu'elle est complète ou dois-je attendre la date limite?**

Vous pouvez soumettre votre demande à tout moment avant la date limite du 17 juillet.

**56. La demande en ligne n'indique pas le nombre de caractères que doit comporter la section C et E. Je voudrais également connaître les exigences relatives à la longueur de ces sections.**

Les sections qui ont des limites de caractères ont été indiquées dans la demande. Celles qui n'ont pas de limites de longueur de section ne sont pas soumises à ces restrictions.

**57. Que se passe-t-il si j'éprouve des problèmes techniques lors de la soumission de ma demande via le portail Fluxx?**

Le [GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE FLUXX](#) décrit comment ouvrir un compte sur le portail Fluxx, comment réinitialiser le mot de passe d'un compte existant et fournit d'autres conseils utiles sur la navigation dans Fluxx et le formulaire de demande.

Les nouveaux et anciens utilisateurs du portail doivent lire le **Guide de référence rapide Fluxx** dont le lien apparaît ci-dessus pour éviter tout problème technique. Si vous avez besoin d'assistance technique pour l'inscription ou le formulaire de demande en ligne, contactez [l'équipe du soutien technique](#). Toutes les autres questions doivent être envoyées à [globalmentalhealth@grandchallenges.ca](mailto:globalmentalhealth@grandchallenges.ca).

*Veillez à vous laisser suffisamment de temps pour soumettre votre demande avant la date limite. TOUTES les demandes doivent être reçues au plus tard le 17 juillet 2020 à 15 heures (heure de l'Est). Les demandes soumises en retard ne seront pas prises en compte.*

**58. Puis-je soumettre ma demande par courrier électronique?**

Non. Toutes les soumissions doivent être faites par l'intermédiaire du portail Fluxx.

## **Processus d'examen**

**59. À quoi ressemble le processus d'examen?**

Un processus d'examen indépendant sera mené pour cette initiative, qui comprendra un tri d'admissibilité et un tri axé sur l'innovation menés par Grands Défis Canada et des jeunes conseillers. Vous trouverez plus de détails à la section 4.4 de la demande de propositions complète.

**60. Les candidats retenus continueront-ils à entreprendre des activités d'engagement du public après avoir obtenu la subvention?**

Oui, Grands Défis Canada a l'intention de travailler avec les bénéficiaires de subventions afin de mettre en valeur leur travail et leurs réussites.

## **Date limite de présentation des demandes**

**61. À quel moment la décision de financement sera-t-elle annoncée?**

Le calendrier de soumission des demandes est décrit ci-dessous, conformément à la demande de propositions.



Dates clés	Événement
9 juillet 2020	<b>Date limite suggérée pour <a href="https://gcc.fluxx.io">ouvrir un compte Fluxx (gcc.fluxx.io)</a></b>  Remarque : Si vous avez demandé du financement par le passé, vous avez <b>déjà</b> un compte. Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser et accéder immédiatement au portail, cliquez simplement sur <a href="#">Créer ou réinitialiser le mot de passe</a> .
17 juillet 2020	<b>Date/heure limite de dépôt d'une demande, à 15 heures HE</b>
31 janvier 2021	<b>Avis sur l'état des demandes</b>
Avril 2021	<b>Date prévue du début des projets</b>

## Questions relatives à la demande

Toute question supplémentaire doit être envoyée à [globalmentalhealth@grandchallenges.ca](mailto:globalmentalhealth@grandchallenges.ca). Pour obtenir des renseignements sur tous les programmes de Grands Défis Canada, veuillez consulter le site [www.grandchallenges.ca](http://www.grandchallenges.ca).